



La lutte contre la fraude fiscale n'est pas à sens unique !

Tout le monde sait que des contribuables allemands auraient déposé 300 milliards au noir dans les banques en Suisse. Depuis quelques années, des effectifs croissants de hauts fonctionnaires au Département fédéral des finances sont employés pour aider les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche à tirer de l'ombre à la lumière leurs contribuables qui cachent leurs avoirs dans les banques en Suisse. Margret Kiener Nellen

Si par contre vous désirez savoir quelles sommes des contribuables suisses cachent au fisc suisse, c'est l'omerta qui règne. Ni l'Administration fédérale des contributions (AFD) ni la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) ne sont prêtes à faire des estimations voire à prendre des mesures. Feu notre camarade et dernier ministre des Finances socialiste Otto Stich nous a confirmé, en 2007, que la Suisse perdait des milliards de francs d'impôts, d'une part pour avoir légalisé la soustraction fiscale et, de l'autre, pour ne pas lutter efficacement contre la fraude fiscale. A rappeler que la distinction suisse entre la soustraction fiscale (passible d'amende en droit administratif seulement) et la fraude fiscale est unique au monde et doit être éliminée dans le projet de loi sur le droit pénal fiscal que le Conseil fédéral mettra en consultation en 2013.

Une villa luxueuse et zéro impôt

En effet, pour une poursuite efficace des délits fiscaux, il manque du personnel dans les administrations fiscales fédérales et cantonales. Il a été diminué sous l'ère du néo-libéralisme. Des procureurs de pointe confirment que les autorités fiscales suisses sont passives en la matière. Pour certains milieux richissimes, c'est devenu à la mode de tout soustraire à l'impôt. En tant

que maire de la commune de Bolligen (BE, j'ai vu des situations incroyables : des gens possédant une villa luxueuse et payant zéro franc d'impôt. Un couple aisé qui cache toute sa fortune dans une fondation au Liechtenstein. Ou encore un académicien qui habitait une case postale pour échapper aux impôts! Toute autorité communale peut constater ces faits. C'est que les personnes imposées au forfait donnent un très mauvais exemple. Le couple Theodoros et Gianna Angelopoulos-Daskalaki, par exemple. Lui multimilliardaire, elle ancienne maire d'Athènes, payent à Gstaad (BE) un impôt sur une fortune de 73 millions et créent à Genève une fondation. Quelles autorités fiscales suisses inspectent ces fondations et les « trusts » qui poussent comme des champignons, à grand risque de soustraction? Alors que les autorités suisses devaient traiter des milliers de requêtes d'assistance administrative des Etats-Unis et d'autres pays, l'AFD n'a fait que trois (!) requêtes d'assistance administrative concernant des contribuables suisses à d'autres pays en 2011 et 2012. Alors que nous connaissons certains endroits où les contribuables suisses qui en ont les moyens placent leurs millions au noir, souvent avec l'appui de banques domiciliées en Suisse: Iles Caiman, Jersey, Liechtenstein et même en Allemagne... Il est donc urgent de renverser ce sens unique !

Le Groupe socialiste intensifie le débat sous la coupole fédérale

Depuis toujours, le PS exige l'imposition de l'intégralité des revenus et des fortunes ce qui permettrait de réduire la charge fiscale pour toutes et tous, notamment pour les familles monoparentales. Avec son initiative populaire fédérale «contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques» de 1978, le PS exigeait déjà la correction du secret bancaire suisse comme protection de la soustraction fiscale en un secret de fonction, obligeant les banques à renseigner les autorités fiscales et les tribunaux. C'est dans ce contexte que le Groupe socialiste vient de proposer, dans une motion au Conseil national, un train de mesures de lutte contre la soustraction fiscale en Suisse. La droite n'en voulait pas, au motif qu'il fallait éviter de semer le doute en Suisse même à un moment où l'Europe cherchait en la Suisse le bouc émissaire...

Frauder le fisc, c'est voler le peuple. Les victimes de ce refus bourgeois de poursuivre les infractions fiscales sont les caisses de la Confédération, des cantons et des communes qui perdent chaque année au moins 18 milliards de francs d'impôts au total. Camarades, pour la justice fiscale je vous invite à suivre ce dossier par des interventions dans les cantons et les communes! Des propositions à ce sujet sont à disposition pour les sections cantonales sur l'extranet du PS.

margret.kiener@pssuisse.ch
conseillère nationale (BE)



Un casse tête nommé Rubik

C'était programmé : la Chambre des Länder allemands a rejeté l'accord fiscal passé avec la Suisse sur le principe d'un impôt libérateur. Et même s'il devait être repêché, ces prochains jours, par la commission de médiation, ce type d'accord ne manquera pas de conduire notre pays dans une impasse. C'est l'avis du Groupe socialiste des Chambres fédérales qui a publié dernièrement un papier de position dont nous publions, ci-après, les grandes lignes. Le problème principal est identifié : c'est celui d'un passage rapide à l'échange automatique d'informations. Faute de quoi, la Suisse risque de se retrouver au ban des nations.

C'est que la Suisse a tout intérêt à ce que ses partenaires présentent des finances saines et ne s'engagent pas, à leur tour dans une compétition entre fiscalités au niveau international qui finirait en spirale descendante, désorganiserait les finances de l'Etat et permettrait à l'opacité d'envahir les places financières. La Suisse doit ainsi endosser un rôle actif et arrêter de freiner des quatre fers. Seuls ceux qui adoptent une attitude constructive se voient accorder la possibilité de poser leurs exigences et d'éviter toute dérive. Par ailleurs, les solutions « alternatives » ne méritent d'être prises en considération que si elles reçoivent un soutien multilatéral. L'impôt libérateur, par exemple, est rejeté par 33 Etats sur 34 membres du Comité des affaires fiscales de l'OCDE. Et si, jusqu'à présent, la Suisse a conclu trois accords avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche tout en menant des pourparlers avec l'Italie et la Grèce, le sec refus du Bundesrat allemand n'augure rien de bon pour la suite. De toute façon, pour le PS, l'impôt libérateur ne constitue pas une alternative à une imposition fiable des revenus de capitaux. Il nuit à l'échange automatique d'information et, étant anonyme, entretient l'évasion fiscale.

Dès lors, l'échange automatique d'information dans les questions fiscales est le seul instrument utile durablement et garantissant la souveraineté fiscale de tous les Etats. Et la pression exercée dans cette direction sur la Suisse va s'accroître fortement. Conformément au FATCA, l'Autriche et le Luxembourg transmettront des informations bancaires aux Etats-Unis en 2013, alors qu'ils s'y étaient toujours refusés envers les autres membres de l'UE. Si ces deux pays, dans le cadre de la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts, adoptaient l'échange automatique d'information, la pression va encore augmenter. Le Conseil fédéral va donc devoir négocier voire même se retrouver contraint à accepter le principe d'un échange automatique d'informations avec le fisc américain. Nul doute qu'il sera ensuite particulièrement difficile de justifier la non-application d'un même dispositif avec l'Union européenne.

Pour le PS, la Suisse peut encore décider de son propre chef comment se sortir de cette situation délicate. Pour autant qu'elle saisisse l'occasion de mener une démarche proactive avec l'Union européenne sur l'échange automatique d'informations. Avec, pour objectif, de

mettre un terme définitif aux différends récurrents relatifs au secret bancaire. Il conviendra, en outre, de négocier des délais transitoires, de légaliser les actifs non imposés appartenant à la clientèle existante et de prévoir l'ouverture réciproque des marchés dans le secteur des services financiers. C'est la seule manière de contraindre la place financière helvétique à fournir des services aussi efficaces qu'intègres à tout le monde plutôt que de persister à miser sur la soustraction fiscale pratiquée par une minorité aisée.

Si les institutions politiques se décident à agir, l'échec de l'accord fiscal avec l'Allemagne et la mise en œuvre du « FATCA » peuvent représenter une chance pour notre pays. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à un retour de boomerang. Les affaires des receleurs de données volées vont devenir toujours plus florissantes et – d'ici peu – la Suisse devra se résoudre à accepter les nouveaux standards internationaux sans avoir pu conforter ses positions dans le cadre de négociations.

Dernier élément qui renvoie à l'article de Magret Kiener-Nellen (voir page précédente), il serait tout de même particulièrement piquant que – sous la contrainte ou non – la Suisse doive ouvrir ses registres à l'international, mais les verrouille à l'intérieur de ses frontières. Raison pour laquelle le PS exige l'égalité de traitement entre les autorités fiscales nationales et celles des pays qui recevront des informations bancaires dans le cadre de l'assistance administrative.

